

Financement des programmes établis

défendre dans un monde de technologie, alors que le gouvernement adopte d'autres mesures financières qui ont pour effet de réduire le montant accordé aux universités canadiennes pour exécuter ces programmes. C'est absolument contradictoire. Le gouvernement réussira peut-être à en tromper certains pendant un temps, mais il finira bien par se démasquer lorsque les résultats de sa politique deviendront apparents. Car ils vont être très simples, ils vont crever les yeux. Les Canadiens ne seront pas formés de la façon qu'il faudrait pour assumer leurs obligations et se défendre dans le monde technologique.

Pour ce qui est des universités de ma région, elles luttent depuis des années pour rester à flot. A cause de la dernière initiative du gouvernement qui s'apprête à sabrer dans leur subventions, elles vont finir par couler. Cela étant, je voudrais parler du triste sort qu'on est en train de faire à l'Université Mount Saint Vincent qui se trouve dans ma circonscription de Halifax. Cette université devrait retenir l'attention plus que toute autre car c'est la seule dont la vocation est de former des femmes dans les disciplines universitaires. C'était au début un établissement universitaire dirigé par les Sœurs de la Charité et il ne comptait que des effectifs féminins. Au fil des ans, les sœurs ont cédé peu à peu la place à l'État et maintenant, c'est une institution publique. Depuis quelques années seulement, elle accepte des hommes, mais très peu, ce qui fait que Mount Saint Vincent se consacre essentiellement à la formation des femmes.

Il y a heureusement à la Chambre des femmes députés pour m'entendre. Je leur dis ainsi qu'à toutes les Canadiennes que l'Université Mount Saint Vincent mérite leur considération, car depuis de nombreuses décennies, elle a été l'un des bastions de l'éducation des femmes. Elle joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans la lutte des femmes pour l'égalité, non seulement au sens humain du terme, mais également sur le plan économique et pratique qui revêt beaucoup d'importance dans la vie de tous les jours.

En tant que député et Canadien je peux dire que nous nous leurrions si nous croyons avoir vraiment fait progresser la cause féministe depuis dix ans. Nous n'avons pas véritablement tenu compte des difficultés que les femmes éprouvent surtout sur le plan professionnel et celui des salaires. L'Université Mount Saint Vincent et son corps enseignant sont peut-être plus conscients du problème que la plupart des autres Canadiens. Le président de cette université, Margaret Fulton, s'est faite depuis des années la championne des droits de la femme et j'espère qu'elle continuera encore longtemps. Son action n'a rien de frivole et ce n'est pas non plus une simple façade. Elle établit des programmes et prend des mesures qui modifieront réellement et de façon très nette les perspectives économiques des Canadiennes.

L'Université Mount Saint Vincent a un certain nombre de programmes destinés à favoriser ce genre de changements. Chacun d'eux nécessite un financement très spécial. Les frais de scolarité acquittés par les étudiants ne suffisent pas pour combler les besoins d'argent. Et comme il est pratiquement impossible de l'obtenir du secteur privé, l'université doit s'adresser au gouvernement. Je regrette vivement que, dans

bien des cas, les particuliers, les institutions et les entreprises soient obligés de compter sur le gouvernement du Canada, mais dans un pays où l'on nous enlève une si grande partie de notre argent sous forme d'impôts, cela devient une nécessité.

Je lance un appel au ministre des Finances (M. Lalonde), qui a la haute main sur le budget du Canada, et au secrétaire d'État (M. Joyal) car c'est lui qui s'occupe du financement des universités canadiennes. Ils devraient accorder une attention particulière à l'Université Mount Saint Vincent, ce merveilleux établissement unique en son genre établi dans la circonscription d'Halifax-Ouest. Ils devraient prendre des mesures particulières pour que cet établissement puisse remplir le rôle qu'il s'est fixé depuis une dizaine d'années et devenir un véritable porte-flambeau pour les Canadiennes. Il faudrait que cette université donne aux femmes la possibilité de créer des programmes d'enseignement qui leur soient tout particulièrement utiles, qu'elle soit ce lieu unique où les femmes puissent exercer le contrôle et l'autorité de manière à accélérer leur évolution, et qu'elles soient capables de mettre au point les programmes qui leur profiteront.

• (1520)

A maintes reprises, je me suis entretenu avec la présidente de l'Université Mount Saint Vincent, M^{me} Margaret Fulton, à propos des programmes que son établissement voudrait lancer ou parrainer. Je n'en dirai pas plus, mais j'espère qu'en entendant prononcer le nom de l'Université Mount Saint Vincent, les députés comme tous les Canadiens reconnaîtront qu'il s'agit là d'un endroit très particulier qui devrait susciter l'intérêt général et surtout celui des Canadiennes.

Dans les quelques minutes qu'il me reste, je vais de nouveau exhorter le gouvernement fédéral à reconnaître, lorsqu'il négociera avec les provinces le financement des universités, que l'enjeu ne se limite pas au bien-être des étudiants canadiens mais porte sur une industrie, celle de l'éducation, qui emploie un très grand nombre de Canadiens. Nos universités apportent de grands avantages aux régions où elles sont situées. La question de l'enseignement universitaire ne constitue pas une affaire isolée, car elle touche tous les Canadiens. L'argent que nous y consacrons profite à l'ensemble. Il y va de notre intérêt à tous que les universités canadiennes disposent de moyens suffisants.

Mme Jewett: Monsieur le Président, je me réjouis des propos que le député a tenus sur l'Université Mount Saint Vincent, située dans sa circonscription. Il l'a qualifiée à juste titre de porte-flambeau de l'enseignement supérieur pour les femmes. Il n'a pas mentionné, je crois, que certaines sommes pourraient être affectées à la création de chaires des études féminines dans diverses universités. Ces sommes discrétionnaires que le gouvernement fédéral est disposé à consentir sont en fait très minimes. Les crédits ne sont nullement comparables aux transferts fiscaux à l'étude. Néanmoins, si le projet est adopté, je suis convaincue que le député voudra insister pour que soit créée une chaire des études féminines dotée de ressources suffisantes.